

## 1) Benchmark national

### Agenda GT Recherche/Formation

30 août 2016	GT Formation
7 septembre 2016 10h-12h AJG Salle du Conseil	Présence physique de Claude Dupuis (Bordeaux). 10 personnes confirment leur présence à main levée
8 septembre 2016 18h-20h AJG Salle du Conseil	Visioconférence Président et équipe de l'université de Grenoble 5 personnes confirment leur présence à main levée
12 septembre 2016	COS : IDEX-critères, périmètre, actions
12 septembre 2016 14h-16h AJG Salle du Conseil	Bernard Carrière sur le processus de fusion de l'Université de Strasbourg 6 personnes confirment leur présence à main levée
16 septembre 2016	Séminaire Conseil des Membres-COS
19 septembre 2016 8h30 Rectorat	Réunion en préfecture à l'initiative du préfet Directeurs et Présidents des établissements membres UT3 signale que son Président est engagé par ailleurs ce jour-là
21 septembre 2016 9h-11h AJG Salle du Conseil	Retour d'expérience Aix-Marseille Université avec Yvon Berland, Président, en visioconférence 5 personnes confirment leur présence à main levée
<b>23 septembre 2016</b> 14h-17h Salle du Conseil, 41 allées Jules Guesde	<b>GT Recherche-Analyse de la gouvernance des pôles et articulation avec les Commissions R des différents établissements. Discussion sur les « instituts pluridisciplinaires »</b>

### Participation et questions à aborder au cours des quatre rencontres programmées (Aix-Marseille, Bordeaux, Strasbourg, Grenoble)

Rappel des échéances : fin 2016, définition d'orientations stratégiques fortes (critères, périmètre, actions). Le détail du projet viendra ensuite. D'ici la fin de l'année, il est nécessaire de bien définir l'objectif recherché par l'UFTMP à travers l'IDEX.

Il est signalé que peu de communication publique a été effectuée sur l'intention du site de retrouver le label IDEX. Y compris dans la communauté scientifique nationale et vers tous les établissements de l'UFTMP. Il n'y a rien à ce propos sur le site web. Des actions de communication sont-elles prévues ? Actions de communication à prévoir en priorité au niveau local. Il est demandé de faire remonter ce point au Conseil des Membres.

Il est précisé que le déficit de communication est connu de P. Raimbault et X. Marie qui ont signifié que la communication serait renforcée.

#### Questions à aborder au cours des benchmark nationaux

*Les questions devront être sélectionnées en fonction des modes d'organisation des acteurs interrogés (fusion, fédération, etc.). Dans les sites fusionnés, la décision politique de la fusion a précédé, et donc déterminé, la trajectoire organisationnelle.*

Demander à chacun un atout et un frein qu'ils ont réussi à lever. Les LabEx sont-ils un atout ?

## - Périmètre institutionnel de l'IDEX

- Question de la délivrance du doctorat. Qui autorise la soutenance ? Quelles mentions sur la couverture de la thèse ? Modalités de mise en place de la délivrance unique du doctorat.
- Beaucoup de questions relatives à l'IDEX sont en fait des questions touchant à la ComUE et à son devenir. Il faut avoir des perspectives claires pour la ComUE avant d'aller devant le jury du PIA (doctorat unique, masters, pôles de recherche et leur gouvernance par rapport aux commissions recherches des CAc des établissements, comment les budgets de l'Etat arrivent-ils dans les établissements (via la ComUE ?), ...). Il faut porter une véritable ambition représentant un changement incontestable par rapport à l'actuel.
- Dans quel type de structure, institution... le doctorat est-il défini dans les différentes universités ? Travail de benchmark sur le doctorat et les types d'organisation dans les différentes universités a été réalisé par F. Lalleman (Ecole des Docteurs, ComUE) et peut-être repris comme base pour les entretiens sur le thème du doctorat. Il faut y ajouter la question des inscriptions et des transferts financiers. Cette question doit surtout être posée à des entités non fusionnées.
- Il faut tout d'abord savoir quelle est l'ambition première qui a présidé à la construction des IDEX. Définir une ambition pour l'UFTMP, peut-être autour du doctorat...
- Question du classement. Comment faire pour que l'UFTMP soit reconnue comme une entité en tant que telle, notamment vis-à-vis de ARWU ? (question à poser plutôt au ministère, pas forcément aux autres universités). Mise en place d'un nouveau type de grand établissement où les établissements actuels garderaient leur identité... ? Il faut connaître pour cela les conditions claires du classement (cf. présentation de Laurent Grosclaude, DREI ComUE, ci-dessous).
- L'aspect le plus important de l'IDEX est le label reconnaissant une université de recherche intensive à Toulouse, et le classement associé. Les 12M€ sont importants mais ne représentent qu'une très petite part du budget total de l'UFT.
- Question des fiches de postes des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Qui tranche sur ces questions ? Qu'est-ce qui a été mis en place à ce niveau ?
- Question de la politique internationale des sites.
- Comment ont-ils géré la politique RH ? Transferts de postes depuis les établissements ? Quelle gestion des services ? Ces questions sont surtout pertinentes si Toulouse prend le même chemin que les acteurs interrogés. Plutôt demander aux pôles non fusionnés.

## - Gouvernance de l'IDEX

- Comment s'articule l'argent de l'IDEX par rapport aux dotations du ministère ? Comment les flux financiers sont-ils répartis (dont les CDU) ? Qui en décide et sur quels critères ? C'est quelque chose de très difficile à savoir. Quid des RH ?
- Quelle est la gouvernance de l'entité qui porte l'IDEX ?
- Quels types d'appels d'offres ont été mis en place et comment ?

## - Articulation IDEX/COMUE

- En quoi une politique scientifique de site, inscrite dans la durée, peut-elle aider à la construction d'une IDEX ? Comment cette politique est-elle construite et quel a été son impact ?

## - Articulation avec entités non membres IDEX

## - Fusion des universités

- Quel type de fusion a été mis en place ? Qu'est-ce que la fusion a apporté à l'IDEX ?  
*Fusion = plusieurs entités deviennent une seule entité. Bordeaux : fusion dans EPCS ; Lorraine : fusion dans grand établissement. Saclay ne prend pas le chemin de la fusion.*

## 2) Benchmark International

### Classement de Shanghai 2016 (exposé Laurent Grosclaude, DREI ComUE) – ARWU

Classement créé en 2003 (14<sup>e</sup> édition)

Emanation de l'université de Jiaotong. Devenu Shanghai Ranking Consultancy, toujours fortement relié à l'université de Jiaotong. 1 200 universités classées mais 500 publiées dans classement général et 200 pour les classements ciblés.

Trois conditions d'éligibilité cumulatives : entité juridique unique; diplômes délivrés par l'institution ; gestion centralisée des budgets. Seule l'entité peut être représentée et non ses membres.

*Des universités telles qu'Oxford, Cambridge... ne respectent pas ces critères (Colleges) mais sont classées du fait du poids de ces universités qui pré datent le classement ARWU.*

*TSE est classée car considérée par le Web of Science comme une université avec des chercheurs affiliés.*

Critères de classement :

- 1) Alumni – Nobels et Fields (10%) dans les anciens étudiants – dégressif de 10% par décennie
- 2) Award – Nobels et Fields (20%) dans les EC en fonction – dégressif de 10% par décennie
- 3) HiCi – nombre d'EC parmi les 1% les plus cités dans 22 disciplines (« Broad Subjects ») – liste Thomson Reuters – (20%) – liste de décembre 2015
- 4) Publications dans « Nature » et « Science » (20%) sauf humanités et sc. sociales pour lesquelles ce critère est éliminé et les points répartis sur les autres critères – entre 2011 et 2015
- 5) Nombre d'articles indexés dans le Web of Science (20%) sur n-1
- 6) Pondération / nombre d'enseignants-chercheurs FTE (10%)

Ces données sont récoltées de manière autonome par le Shanghai Ranking Consultancy via le site du ministère et les sites des universités. Des contacts avec les établissements ne sont pas, ou très peu, réalisés.

41 universités chinoises classées contre 32 en 2015 et 10 en 2007. Tsinghua passe de 101-150 à 58 et Peking Univ./Beida de 101-150 à 71

Classement pays : 1 USA, 2 Chine, 3 All., 4 UK, 5 Australie, 6 France

TOP 10 : USA, UK uniquement

Top 20 : + Suisse et Japon

Top 50 : + Canada, Danemark, France, Australie, Suède, Allemagne

UK : 8 dans top 100 et 2 dans top 10

ALL. : 3 dans top 100

NL : 3 dans top 100

Suisse : 4 dans top 100

Belgique : 2 dans top 100

France au top 100 : UPMC est 39<sup>ème</sup>, Paris 11 est 46<sup>ème</sup>, ENS Paris est 87<sup>ème</sup>

La fusion a-t-elle un impact sur Shanghai ? Oui. Au moment de la fusion, AMU a vu son score fortement augmenter. De même pour Bordeaux qui rentre au classement en 201-300 lors de la fusion. Lorraine passe de 301-400 à 201-300 à la fusion. Pour (Docampo, Cram, Egret), le score d'une fusion = score moyen des fusionnées x 1,4

Si Toulouse était éligible, elle serait dans ou proche du top 100 en l'état actuel.

#### Autres classements :

Times Higher Education (THE) : rencontré par Pierre Aimar et Laurent Grosclaude à Londres. Classe sur la base de Scopus, y compris en considérant la « notoriété ». Ont accepté de classer l'UFT. Le classement sera disponible aux alentours du 15 septembre 2016.

QS : idem rencontre. Etaient d'accord pour classer en juin 2016 sur la base d'une délivrance unique du doctorat en phase de finalisation aboutie et d'une réflexion en cours sur la délivrance des masters. Mais en août 2016, sont revenus sur leur décision car n'ont pas eu la sensation d'une entité intégrée d'après la diversité des différents sites web au sein de l'UFT.

Le classement est-il différentiant sur les moyens/capacité à lever des fonds et l'attractivité des usagers (étudiants, chercheurs...) ? Choses assez mineures : certains Etats demandent pour l'attribution d'une bourse, d'un stage... que les étudiants soient issus d'une université classée. Un travail est en cours (commande du COS à Laurent Grosclaude). **Brésil, Chili, Pérou, Equateur... ont indiqué dans leurs appels d'offres que leurs bourses pour leurs doctorant.e.s partant à l'étranger ne seraient attribuées qu'à celles et ceux allant dans des universités classées dans le top 100 de Shanghai. Un impact est donc à attendre à terme si cette tendance se généralise.** Par exemple, les bourses françaises attribuées aux étudiants Péruviens n'ont réussi à attirer des étudiants que dans des universités françaises classées au top 100 ARWU.

## **Modèle fédéral/confédéral Oxford/Cambridge**

**Oxford** se définit comme une université collégiale. 28 *colleges* qui sont *self-governing* : financièrement indépendants. Ils sont reliés à l'université centrale par un système dit fédéral. Oxford a une personnalité juridique au sens français. *Colleges* peuvent signer des contrats, lever des fonds, embaucher... Ils ont une instance de gouvernance et sont indépendants de l'université à laquelle ils ont concédé des transferts de compétences. La diplomation est réalisée au niveau de l'université. A peu près tous sont au même niveau. Les *colleges* lèvent leurs propres fonds et reçoivent un *endowment*. Nouveaux cours et programmes sont décidés par les départements académiques qui dépendent de l'université et non des *colleges*. *Colleges* sont propriétaires des locaux, ils sélectionnent leurs étudiants et gèrent la vie étudiante (logement, vie collective, relations enseignants-étudiants...).

### **Departments** (from the University of Oxford's website)

The University's academic departments, faculties and research centres are grouped into four divisions: Humanities; Mathematical, Physical and Life Sciences; Medical Sciences; and Social Sciences. All have a full-time divisional head and an elected divisional board. Day-to-day decision-making in matters such as finance and planning is devolved to the divisions. The Department for Continuing Education is the responsibility of a separate board.

## Colleges

The 38 colleges, though independent and self-governing, form a core element of the University, to which they are related in a federal system. Each college is granted a charter approved by the Privy Council, under which it is governed by a Head of House and a Governing Body comprising of a number of Fellows, most of whom also hold University posts. There are also six Permanent Private Halls, which were founded by different Christian denominations, and still retain their religious character today.

The Conference of Colleges represents the common concerns of the colleges on Council, its committees, and the four Divisional Boards, and acts as a body for intercollegiate discussion and decision-making.

The colleges:

- \*Select and admit undergraduate students, and select graduate students after they are admitted by the University.
- \*Provide accommodation, meals, common rooms, libraries, sports and social facilities, and pastoral care for their students.
- \*Are responsible for tutorial teaching for undergraduates.

Pour plus d'informations voir : <https://www.ox.ac.uk/about/organisation/governance?wssl=1>

**Cambridge** se définit comme confédéral. *Colleges* gouvernés par des statuts propres avec autonomie financière.

Dans les deux modèles, la recherche et la formation sont entièrement intégrées. Les deux ont un héritage historique qui les rend plutôt peu pertinentes pour Toulouse.

## **Modèle à deux universités Munich/Zurich**

Universités généralistes + technical universities tournées vers l'industrie et l'entreprise. Les deux sont indépendantes les unes des autres.

L'école polytechnique fédérale de Zurich (ETH) fait beaucoup d'effort dans l'interdisciplinarité. Lorsqu'une chaire arrive, il amène avec lui son champ scientifique.

TU Munich sont classés 51<sup>ème</sup> à AWRU.

Université de Munich est 52<sup>ème</sup>.

## **Université de Toronto (24ème AWRU) – université publique**

Les *colleges* ont une grande autonomie financière. Un benchmark sur ces modèles pourrait être intéressant.

**Chercher plutôt à travailler en benchmark international sur des universités dont le modèle est assez proche de Toulouse.**

Pourquoi l'université de Toulouse n'a pas réussi à fusionner ? Dans l'année suivante du projet UNITI, quatre des présidents alors en place n'ont pas été réélus. La volonté était de répondre à une commande politique et non d'amener tout le monde dans une même direction. Des blocages dans tous les établissements existent. Calendrier très contraint à l'époque, et aucune réponse claire n'a été obtenue sur la nécessité de la fusion pour avoir l'IDEX. Le processus n'a pas été suffisamment démocratique et les CA n'ont pas intégré le projet. Le site manquait de maturité. Un périmètre d'excellence dans le projet UNITI avait été identifié qui excluait beaucoup de monde. De plus, le site toulousain comporte de nombreuses écoles et se pose la question des relations entre universités et grandes écoles, dont le contexte législatif actuel rend la fusion compliquée voire impossible. Le premier projet IDEX prévoyait une gestion des fonds par une fondation, sans toucher aux établissements. Lorsque le mode d'organisation sera à nouveau en discussion, il sera avantageux de retourner sur les arguments avancés à l'époque pour ou contre des modèles fédéral et confédéral ; tout en considérant les développements survenus depuis 5 ans.

Faire un travail de mise en commun de documents pour que les nouveaux arrivants puissent prendre connaissance des discussions de départ. Envisager une courte présentation lors du prochain GT Recherche.

### 3) Propositions structurées sur la gouvernance des pôles (articulation CS de pôles et Cre)

Relations pôles et Commission Recherche (et structures équivalentes des établissements). Chaque pôle a des périmètres différents en termes d'établissements. Il s'agit d'une question importante.

DSPEG a les mêmes contours qu'UT1 à 95%. Ainsi, pas besoin de pôle pour garantir l'autonomie des décisions sur le recrutement. Les objectifs du pôle DSPEG demandent à être bien définis en lien avec UT1 Capitole.

Le transfert du doctorat d'UT1 à la COMUE dans la situation actuelle n'est pas souhaité par UT1. Le transfert doit se faire dans le cadre d'une entité qui portera l'IDEX et dont le statut reste à définir.

La réflexion pourrait s'articuler autour d'un modèle commun d'école doctorale avec un noyau universitaire bien défini délivrant les diplômes.

L'école doctorale a constitué le noyau dur de TSE à l'origine. Enseignement post-M2 entièrement en anglais d'où attraction d'étudiants étrangers et recrutement d'enseignants-chercheurs et chercheurs avec expérience internationale très importante. Ce modèle s'est étendu aux masters puis à la licence.

La délivrance du doctorat par l'UFT n'est pas conditionnée à la création d'une ED unique. Les écoles doctorales restent disciplinaires et le projet EDT organise certains aspects au niveau de la COMUE.

Objectif principal d'après UT1 : récupérer l'IDEX, donc définir une structure adaptée. Noyau universitaire à définir sous forme de projet. Cette structure, qui ne serait pas la COMUE, délivrerait le doctorat. Il s'agit du débat de départ de structuration de l'IDEX et de l'UFT.

La zone de recouvrement entre le pôle HSHS et UT2 est d'environ 80%. Il faut définir une gouvernance du pôle intégrant ces 20% restants. Mais cette question concerne aussi l'établissement et ses propres instances en charge de la recherche. Comment allier une véritable fonction donnée au pôle avec un maintien des prérogatives stratégiques de la Commission Recherche. Il y a à UT2 une Conférence de la Recherche qui réunit tous les directeurs d'unités. Le pôle pourrait remettre en question la pertinence de cette instance. Voir s'il convient d'instaurer une obligation de consultation du pôle. Les contextes pour les pôles sont différents selon les établissements concernés, une souplesse est donc nécessaire.

Il s'agit de définir l'articulation entre les pôles et les établissements qui y sont représentés.

Ne pas faire faire aux pôles ce que feraient des *colleges* ni ce que sont appelés à faire les instituts pluridisciplinaires.

Rechercher souplesse afin que les prototypes à succès puissent continuer à fonctionner dans le cadre d'une mise en commun.

Des structures telles que l'école polytechnique ont réussi à transcender des obstacles au profit du collectif malgré le poids de leur histoire.

Au départ, les pôles ont été créés à l'UPS avec un budget et donc un pouvoir de décision.

### 4) Périmètre d'excellence : état des échanges au sein du COS

Diffuser CR GT formation avec le CR de cette réunion-ci